Donner au monde la possibilité de prendre tous les chemins

Groupe thématique Migrations organisé dans le cadre de l'initiative Dialogues 2012 et du Sommet des Peuples Rio+20

Sommaire

Une nouvelle éthique de la durabilité, de la mobilité et de la diversité	4
Une nouvelle économie de transition vers l'équité	4
Sujets politiques, architecture du pouvoir et démocratie	5
Ruptures et propositions	7
Institutionnaliser la citoyenneté universelle	7
La migration est consubstantielle à l'humanité, les murs ne sont pas durables	7
Dépasser le cadre institutionnel de l'État-nation moderne	8
Transformer les frontières en passerelles	9
Commencer par des citoyennetés élargies et régionales	10
Vers une citoyenneté universelle	
Concevoir les migrations comme un facteur de développement	12
Institutionnaliser la migration comme mécanisme de redistribution de la riche	
mondiale	
Donner un cadre légal à la migration en tant que mécanisme d'ajustement du	
marché du travail à l'échelle transnationale	13
Reconnaître l'égalité des droits économiques et sociaux des migrants pour	
garantir une intégration équitable	
Renforcer les capacités multiculturelles et interculturelles	15
Dépasser le racisme et la xénophobie comme expressions idéologiques arriéré	
de l'âme humaine	15
De l'universalisme au destin partagé d'une communauté humaine diverse	15
Conserver et promouvoir la diversité culturelle comme richesse de l'humanité	<u>,</u>
entière	16
Renforcer la multiculturalité et l'interculturalité comme conditions	
indispensables à une gouvernance mondiale durable	16
Autres propositions	17
Reconstruire la libre-circulation des personnes	17
Donner toute sa force au Droit international	17
Rapprocher le droit des étrangers du Droit commun pour sortir du régime	
d'exceptiond'exception	18
Permettre que chacun soit protagoniste de sa propre vie et citoyen du pays dans	
lequel il réside	
Rompre avec la logique d'enfermement et de retour forcé des étrangers	18
Références	18

En ce début de XXIe siècle, du 20 au 22 juin 2012, se tiendra officiellement à Rio de Janeiro, Brésil, la **Conférence des Nations Unies pour le Développement Durable**, 20 ans après le premier sommet historique tenu en 1992 dans la même ville et 10 ans après celui de Johannesburg en Afrique du Sud. Les États participants se trouvent actuellement dans une situation qui n'est pas sans nous rappeler le titre du livre de Gabriel García Marquez « *Chronique d'une mort annoncée* ». Ils ne disposent pas d'un réel pouvoir de changer les choses, dans un contexte de crises croissantes et multiples — crises environnementales, financières, alimentaires, énergétiques, belliqueuses, migratoires et éthiques. Le monde traverse une profonde crise de civilisation que les classes politiques traditionnelles et les structures mêmes des États, nées au siècle dernier et encore enracinées dans le passé, s'avèrent incapables de surmonter, d'autant plus sous la domination des grandes puissances économiques, médiatiques et militaires, pour lesquelles la justice environnementale, sociale et culturelle font moins sens que la recherche insatiable du profit et du pouvoir.

Les Peuples du monde entier sont aussi au rendez-vous et souhaitent emprunter un autre chemin. Ils sont reliés littéralement au sein d'une communauté humaine de destin, dont les points communs et les interdépendances sont innombrables du fait des progrès de la technologie, des transports et des communications, ce qui transforment toutes les dynamiques — sociales, mais aussi environnementales et migratoires — en dynamiques qui transcendent l'espace limité de l'État national, prépondérant au cours des siècles précédents. Dans un double mouvement simultané, en association avec cette réalité matérielle d'éléments communs et d'interdépendance, émerge la conscience même de l'humanité et d'une destinée commune qui en découle, sans perdre de vue sa riche diversité constitutive. L'humanité est en train de construire un horizon commun comme jamais elle ne l'avait fait auparavant, tout en ayant en même temps une conscience très vive de sa propre diversité, de sa multiplicité, de ses différences et de leur complémentarité - au-delà des difficultés que leur rencontre peut supposer.

C'est à travers la convergence des Peuples et des États, la capacité des individus et de la majorité des citoyens à imposer de nouvelles dynamiques aux États, à les reformuler et à les adapter aux nouvelles exigences historiques, qu'il nous faut nous mobiliser différemment et redonner espoir à un monde et à une humanité au bord du gouffre environnemental, économique, social et culturel. Les Peuples ne pourront remplir cette tâche historique et humaine qu'à condition de devenir les acteurs de leur propre histoire et les architectes de leur destin commun.

Bien qu'aucun mur n'arrête la migration, qu'aucune rafle ne la dissuade et qu'aucune déportations ne puisse y mettre un terme, l'incompréhension et la négligence des États et de larges secteurs de la population continuent à en faire un naufrage de la dignité et du bonheur humain. Mais même lorsque la migration implique un drame dans son pays d'origine, de transit ou de destination, elle s'avère aussi porteuse d'une grande richesse, d'espoir et de potentialités.

Ainsi, nous migrants de l'humanité, avec toutes les personnes qui vivent les différentes formes de mobilité humaine, nous nous mobilisons pour le Sommet de Rio+20, afin de dire que nous comptons aussi, que nous avons aussi notre mot à dire, que nous sommes un élément nécessaire de toute nouvelle gouvernance mondiale destinée à être véritablement durable. Nous nous mobilisons pour donner à l'humanité la possibilité de faire advenir tous les chemins qui s'ouvrent devant elle.

Une nouvelle éthique de la durabilité, de la mobilité et de la diversité

Nous habitons un seul et même foyer, la planète Terre et l'univers qui l'entoure. De ce fait fondamental, et d'aucune autre autorité, émane le droit de toute personne à y vivre, voyager, résider et travailler dans la dignité. C'est le simple mot d'ordre que nous proposons pour le présent et le futur.

Actuellement, comme réponse à l'exclusion globale générée par un modèle capitaliste néolibéral en crise évidente, la mobilité humaine émerge comme un acte compulsif et problématique pour atteindre l'objectif suprême de prospérité et de développement, qui n'en inclut que quelques-uns et en exclut un plus grand nombre. La migration actuelle apparaît ainsi comme le scénario privilégié de la négation macabre et cynique de tous les principes et droits démocratiques aux migrants, à leurs familles et aux communautés. A travers le manque complet d'adaptation des lois et de la bureaucratie, naît un monde déshumanisé, unilatéral et restrictif qui encourage toutes les formes de discrimination sexistes, racistes et xénophobes, et provoque des violences, des conflits et de graves détériorations sociales et environnementales. On assiste à la perte de la notion de citoyen et à la dégradation non seulement des migrants, mais de la population dans son ensemble.

La principale expression de ce phénomène est la négation de la libre circulation aux êtres humains, qui par contre est imposée comme un dogme pour les biens matériels et l'argent. La négation la plus rétrograde est celle liée à l'existence de millions d'êtres humains vivant dans l'illégalité, condamnés à vivre dans la peur, dans un véritable « état d'exception » , qui leur enlève leurs droits dans les entrailles mêmes des pays qui veulent se présenter comme des modèles de démocratie et de modernité.

En révélant le caractère intégral de l'ensemble de la planète, les ravages de l'incompréhension débridée dont l'homme fait preuve contre la nature brisent son équilibre et génèrent un phénomène sans précédent et alarmant de mobilité humaine. Depuis 2008, la guerre insensée pour le profit contre la Terre Mère engendre davantage de réfugiés environnementaux que ceux engendrés par les guerres que l'homme s'est déclarée à luimême.

En définitive, nous faisons partie du problème et nous en sommes la réponse. La nouvelle éthique sur laquelle devrait se fonder une nouvelle société doit également tenir compte, outre la durabilité de l'environnement, des valeurs de la mobilité et de la diversité comme la richesse de tous. Dans l'avenir, nous aurons un monde durable, harmonieusement multiple et en mouvement... ou nous n'aurons rien du tout.

Une nouvelle économie de transition vers l'équité

Le cynisme structurel propre au système néolibéral est clairement visible: tandis que des phénomènes démographiques et économiques montrent indéniablement le besoin des travailleurs de migrer, ce que personne ne dit c'est que, justement, on les préfère précaires, privés de leurs droits de citoyens, sans légitimité, parce que c'est comme cela qu'ils sont le

plus rentables, qu'ils deviennent « compétitifs », et c'est seulement ainsi qu'ils sont en mesure de maximiser les énormes profits des propriétaires du pouvoir et du développement. Ce n'est pas contre la migration que nous luttons, mais pour une migration dotée d'une citoyenneté et d'une légitimité. Il y a un besoin de migrants, mais de migrants privés de leurs droits transformés en main d'œuvre sur-exploitable. Ils sont comme le maillon le plus faible de la chaîne économique mondiale actuelle, et en même temps l'indicateur qui permettra de mesurer dans quelle mesure le nouveau modèle économique mis en œuvre garantit à tous un moyen de subsistance digne.

Il faut de toute urgence construire un ordre alternatif qui mette fin à cette dynamique perverse pour faire place à un développement durable, au service non pas des multinationales qui aujourd'hui accaparent, dirigent et gèrent l'ordre mondial, mais des êtres humains dans leur ensemble. Un nouveau projet de développement aux niveaux mondial, régional et national, à la fois économique et culturel, dont les acteurs principaux seraient ceux qui sont actuellement exclus. Qui comprenne la reconnaissance de la migration internationale actuelle comme un mécanisme de réponse compulsive face à la concentration, à l'exclusion et à l'inégalité socioéconomique et culturelle croissante dans le monde - basée sur les préjugés, les incompréhensions et les abus, tout en reconnaissant la migration comme un facteur de développement pour les pays d'origine et de destination des migrants.

Les inégalités de développement et de bien-être dans les pays et entre pays constituent un crime contre l'humanité qui doit être surmonté. Il est bel et bien possible de les éradiquer, afin que la migration et toutes les formes de mobilité de l'homme ne soient plus une contrainte douloureuse et déshumanisante mais un choix libre et décent dans un monde digne, olidaire et pacifique, appartenant à tous les êtres humains.

Dans cette perspective et dans l'objectif de Rio+20, un agenda de dialogue s'est établi et se traduit dans de nombreuses initiatives et perspectives thématiques. Notamment: la nécessité de mettre fin au modèle néolibéral d'exclusion en situation de crise évidente et de proposer des alternatives de développement socialement et écologiquement durable; le besoin urgent de défendre les peuples et les habitats ; la revendication de politiques migratoires intégrales, multilatérales et centrées sur les droits de l'homme, notamment pour permettre aux personnes en situation irrégulière de sortir de l'ombre et de la crainte, en portant une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux peuples autochtones, aux afrodescendants, aux réfugiés et aux personnes déplacées ; et tant d'autres choses encore qui montrent l'importance et la densité des connaissances que nous avons à échanger et à mettre en commun. Dans ce cadre, construire un espace commun, dynamisé positivement par nos différences, doit être notre réussite principale et notre grande potentialité.

Sujets politiques, architecture du pouvoir et démocratie

Les migrants et ceux qui vivent diverses formes de mobilité humaine, sont généralement considérés comme une main d'œuvre bon marché, dont on peut abuser et que l'on peut exploiter, conduisant ainsi à une détérioration forcée des droits des travailleurs. Tout se passe comme si les migrants constituaient une clientèle dont on pourrait conquérir le pouvoir de consommation, ou des émetteurs de transferts de fonds dont on chercherait à tirer profit. Ils peuvent se transformer en une sorte de citoyens de seconde classe que l'on peut accuser,

maltraiter ou exclure; de mal nommés « illégaux », stigmatisés comme des délinquants ou des terroristes, dont il est légitime de violer les droits; ou encore de victimes à assister et au nom desquelles protester. Nous migrants, aujourd'hui, nous assumons notre responsabilité de devenir les sujets de notre propre histoire collective mondiale, les acteurs et les bâtisseurs de notre résistance et de notre construction d'alternatives.

Depuis les fonctions et les professions que nous exerçons, depuis nos efforts citoyens dans des séminaires, des activités culturelles, des débats, des échanges et des réflexions, des rassemblements et des manifestations, les migrants, nos familles, les communautés et les responsables académiques et civils, **nous nous revendiquons comme sujet social de caractère mondial ayant un rôle central dans les transformations sociales**. A travers nos paroles et nos actions, nous démontrons une fois de plus avec succès que nous appartenons à une humanité qui explore de nouvelles façons de penser et de vivre la démocratie et la citoyenneté, en exigeant aux États de s'adapter pour mieux protéger le monde dans son ensemble.

Nous devons transformer le Sommet des Peuples de Rio+20 en un véritable laboratoire qui préfigure cette construction, en mobilisant toutes les voix, toutes les couleurs et les langues, tous les débats, les riches contributions d'expérience, les propositions, les discussions, les expressions artistiques et socioculturelles, et les manifestations contre toutes les barrières, physiques et mentales, qui cherchent à ralentir la progression de l'humanité vers elle-même.

Nous devons démontrer une fois de plus qu'il est possible et nécessaire de construire l'unité dans la diversité. Cela est possible d'une part parce que, comme nous le savons nous les Africains, les Arabes, les Asiatiques et les Latino-américains, l'histoire de la formation de l'économie capitaliste mondiale nous unit dans la mémoire de crimes comme l'esclavage, le colonialisme et l'ethnocide, qui sont les antécédents de l'ordre mondial actuel et qui, par l'intermédiaire de l'exclusion, ont entraîné l'immigration massive pour en tirer profit, en privant les migrants de leurs droits.

Cela est nécessaire d'autre part car il est urgent d'en finir avec les crimes qui affligent l'humanité en général et les migrants en particulier parmi tant d'autres êtres humains, par le biais du racisme et de la xénophobie, qui ne sont que l'expression de l'absence de développement de conscience de l'humanité. C'est le cas également des « directives de la honte », comme celles de l'Europe, et de la crainte incitée par des lois déshumanisantes qui cherchent à transformer la solidarité humaine en infraction punissable, et des crimes internationaux impunis des grandes puissances militaires, notamment les États-Unis, contre les peuples palestinien, irakien, sarahoui, haïtien, parmi d'autres, et qui centre aujourd'hui sa sinistre intervention sur les peuples de Syrie, condamnant l'humanité, non seulement à la catastrophe environnementale, mais aussi à une guerre mondiale qui dévastera tous les peuples de la planète.

Rien n'est facile et n'advient instantanément. Nous en sommes pleinement conscients et nous devons en tenir compte dans nos discussions et nos réflexions. Cependant, nous avons réalisé des progrès significatifs comme en témoigne l'émergence d'États qui cherchent à reformuler, au côté de leur peuple, la communauté politique pour prendre en charge les nouvelles exigences de la justice environnementale, sociale, économique et culturelle. C'est le cas de l'Équateur, qui a officiellement et publiquement présenté la proposition d'un « passeport

mondial » pour promouvoir la libre circulation planétaire. Nous sommes en train de passer de la résistance à la construction, de l'opposition à l'incidence avec des propositions visant à faire advenir un nouvel ordre social et une nouvelle approche de la migration. L'utopie n'est pas une destination impossible, mais un fait encore non réalisé et en devenir.

La convergence de nos efforts avec tous les Peuples et les acteurs de la communauté mondiale pour inventer une nouvelle gouvernance mondiale est une partie du chemin à la fois possible et absolument nécessaire à entreprendre. Le Sommet des Peuples Rio+20 peut en être une des prochaines étapes.

Ruptures et propositions

Institutionnaliser la citoyenneté universelle

La migration est consubstantielle à l'humanité, les murs ne sont pas durables

La migration est l'une des caractéristiques essentielles des êtres humains. La communauté scientifique internationale est majoritairement d'accord sur le fait que l'origine de l'humanité se trouve justement dans le processus initié il y a plus de 10 millions d'années par nos ancêtres primates lorsque, descendant des arbres, ils ont entrepris un long cheminement, peuplant les territoires traversés et devenant des hominidés. Depuis, la mobilité humaine n'a jamais cessé et les migrations actuelles ont maintenant des causes complexes, des réalités douloureuses générées par les inégalités et l'exclusion sociale, économique, politique, culturelle, ethnique et environnementale.

L'ampleur de ce phénomène conduit à l'exigence objective de repenser la migration comme faisant partie d'un nouveau projet de gouvernance mondiale durable. Il s'agit d'un besoin structurel, indispensable pour une communauté mondiale, où les migrants sont porteurs d'une partie des réponses pour un nouveau projet de société. La migration n'est pas un problème en soi, mais au contraire l'indicateur d'un besoin de changement en faveur d'un développement équilibré. Aux antipodes d'un signe de régression, il s'agit avant tout de la manifestation du progrès de la communauté mondiale en formation. Des pistes incontestables allant dans cette direction sont, sans doute, les instruments internationaux, notamment des Nations Unies, consacrés à la thématique de la migration.

En matière de mobilité humaine, à l'échelle mondiale, le contexte « néolibéral » de la globalisation en cours agit très souvent comme un mécanisme de sélection, car il tend à reproduire, dans les politiques migratoires, une des caractéristiques de cette globalisation :

l'inclusion d'une minorité et l'exclusion de la plupart. La transformation du contexte économique et de la gouvernance mondiale sera bien sûr un chemin long et difficile. Cependant, le fait de constater que la migration est consubstantielle à l'homme et que les murs ne sont pas supportables permettra d'ouvrir et de parcourir d'autres perspectives. Il s'agit d'un premier pas important, d'un point éclairant pour entreprendre toute démarche.

Dépasser le cadre institutionnel de l'État-nation moderne

La citoyenneté et les droits de l'homme, les principes d'égalité devant la loi et la dignité des personnes sont, concernant les migrants, soumis à des interprétations et des restrictions de la part des États récepteurs, lesquels ont un pouvoir discrétionnaire sur des droits « inaliénables », tels que la liberté de circulation et de résidence établis dans l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. On établit ainsi, abstraction faite d'autres variables de type socioéconomique ou de classe, une redéfinition hiérarchique de la citoyenneté dans un schéma où, normalement, la partie supérieure est occupée par les citoyens du pays, suivis par les étrangers en situation régulière et enfin, les « sans papiers » qui sont parfois pratiquement dans un no man's land juridique qui peut aller d'une citoyenneté précaire à la non citoyenneté et la vulnérabilité. Lorsque l'on croise cette hiérarchie avec d'autres variables, les pauvres, les femmes et les enfants migrants, les victimes de traite, les réfugiés, les déplacés de force et certaines minorités ethniques descendent alors plus bas dans cette échelle, du fait qu'ils subissent des discriminations les frappant plus directement. Au fur et à mesure que l'on descend dans cette structure hiérarchisée, on voit se profiler proportionnellement une courbe de violation des droits de l'homme.

Cette structure révèle un conflit, dont les migrants sont l'indicateur le plus évident, entre l'État-nation souverain développé à partir du XVIe siècle et la période que nous vivons actuellement, notamment après la deuxième guerre mondiale, de construction d'une communauté internationale qui cherche un respect minimum et irrévocable des droits de tous les hommes. Cette plate-forme conceptuelle de l'État-nation a été exportée et généralisée depuis l'Europe au reste du monde par l'hégémonie de la puissance européenne, devenant, par ce mécanisme expansionniste, prétendument « universel », le modèle institutionnel global de la « modernité ».

Nous traversons sans doute une période de transition où le mépris des détenteurs du pouvoir et des groupes de pression qui se cramponnent au passé et érigent des murs de pierre dans les têtes et dans les cœurs pour arrêter l'élan irrésistible de l'histoire provoquent une grande douleur à l'espèce humaine dans son ensemble. Néanmoins, la réglementation internationale montre des avancées incontestables vers un équilibre entre d'un côté, le principe légitime de souveraineté et d'autodétermination des peuples et des États-nation et de l'autre, le principe également légitime de souveraineté internationale, de communauté de l'espèce humaine, pour imposer le plein respect des droits de l'homme, particulièrement ceux des migrants.

Dépasser ce retard institutionnel de l'État-nation moderne est plus qu'un idéal, il s'agit d'un besoin historique. Les migrants ne sont seulement que l'indicateur le plus direct et manifeste de ce retard. Les haillons de leur dignité arrachés et pendus dans les barbelés sont

le miroir de la dignité humaine déchirée par l'inadéquation aux nouvelles réalités de la gouvernance mondiale et ses institutions. Il est urgent d'œuvrer au renouvellement des critères d'identité, d'appartenance et de citoyenneté en ce temps d'articulations multidimensionnelles entre les peuples et les sociétés, en cette époque où grandit la conscience du destin commun de l'espèce humaine.

Transformer les frontières en passerelles

La pression migratoire, massive, tend à encourager la corruption des institutions publiques de l'État prétendument contrôleur. Un rapport concernant l'Amérique latine signalait l'existence de cinq mille organisations dédiées au trafic illicite de migrants et à la traite de personnes, dont de nombreux indices faisaient peser « de lourds soupçons de complicité gouvernementale » (CEPAL, 2002). Les pouvoirs de facto du crime organisé prospèrent, presque impunément, dans les failles de la gouvernance migratoire, souvent en gangrenant les appareils publics et l'institutionnalité démocratique pour les rendre illégitimes et faibles.

Le phénomène délictueux apparaît ici comme un succédané de la fonction que le traitement officiel de la migration est incapable d'assurer. Il s'agit donc de « l'industrie noire » de la migration qui, d'après les estimations, bon an mal an, brasse entre 15 et 30 milliards de dollars annuels, ce qui fait de cette « industrie » la deuxième source au monde d'argent sale après le trafic de stupéfiants (quoique à certains endroits elle le dépasse, comme à la frontière indo-népalaise). C'est « la grande affaire » du désespoir humain, dont les victimes de trafic ou de traite, soit près de 2 millions de personnes par an, agissent à la base par désespoir compulsif, cherchant un pays de destination comme seule possibilité de survivre ou d'améliorer leur vie.

Transformer les frontières en espaces de rencontre pour faciliter les flux et les échanges migratoires est la seule alternative viable face à ce genre de menaces. Effacer les frontières pour créer des ponts qui facilitent ce processus est un pas indispensable. Les alternatives sont nombreuses mais demandent une attitude créative pour la mise en œuvre de ce qui est juste et nécessaire. Ce n'est qu'en examinant des processus en cours, c'est-à-dire, historiques, concrets, que l'on peut réfléchir à la transformation des frontières bilatérales ou trilatérales, en zones de gestion administrative et policière commune aux pays concernés. Mais à condition de créer des observatoires frontaliers des droits de l'homme dotés d'un caractère officiel, formel et consultatif, auxquels participeraient des organisations de la société civile concernées mettant en avant une approche intégrale (aérienne, terrestre, maritime, techno-communicationnelle et écologique).

Il s'agit de transformer les frontières "initiales" en vue de la construction progressive de grandes zones géographiques et culturelles de libre circulation, d'emploi et de résidence, et de renforcer des blocs régionaux aux quatre coins du monde susceptibles de constituer la base sur laquelle pourraient se bâtir des accords viables pour une nouvelle gouvernance, ayant à l'horizon une nouvelle citoyenneté, cette fois-ci, universelle.

Commencer par des citoyennetés élargies et régionales

Au-delà des frontières, par où commencer pour construire une nouvelle citoyenneté qui inclurait les migrants ou, autrement dit, un nouveau contrat social qui n'exclurait pas le flux croissant de millions de personnes vivant dans des territoires différents de celui de leur nationalité d'origine ? En ce qui concerne leur identité et leur appartenance, les migrants sont aussi des voyageurs en transit. Ils restent toujours membres de leur société d'origine, même s'ils sont, en même temps, membres de la société où ils séjournent. Mais ces deux formes d'appartenance s'ajoutent, exprimant une nouvelle identité, un état entre les deux. Il s'agit d'une identité dont l'une ne s'arrête pas pour devenir l'autre, mais qui s'additionnent, s'ajoutent, s'élargissent.

Cette extension de la citoyenneté à une double appartenance constitue le fondement virtuel, viable, d'une citoyenneté plus élargie encore, régionale et universelle, puisqu'elle possède déjà, dans les deux sens, les critères d'identité entre citoyenneté et nationalité. En même temps que les migrants peuvent exercer une citoyenneté élargie dans leur pays d'origine et de destination, ils sont aussi le prototype d'un « citoyen régional » comme réalité émergente du nouveau paysage législatif dans des espaces géographiques et culturels déjà constitués ou en train de se constituer en blocs d'intégration régionale partout dans le monde. Dans ce contexte, pour aborder la question du phénomène migratoire, la dimension interrégionale des migrations prend une importance particulière. L'intérêt qu'elle suscite dans tous les processus d'intégration régionale de par le monde est certes important, mais il est encore limité car il souffre de l'absence d'une politique intégrale pouvant aborder la migration pour ce qu'elle est fondamentalement: le fait humain, propre à notre époque, des processus d'intégration régionale en train de se construire.

Pour rendre effective cette citoyenneté régionale, le critère fondamental serait d'homologuer et d'homogénéiser progressivement les réglementations et bâtir une institutionnalité commune aux pays de l'espace intégré. Il faudrait, notamment, lier de manière organique les politiques migratoires communes avec les plans et les programmes de développement, et réformer et adapter les législations, les institutions et les pratiques policières et judiciaires pour combattre efficacement la délinquance et d'autres risques et menaces à l'échelle régionale.

Il faudrait alors reproduire ce modèle régional de la citoyenneté autant de fois que ce serait nécessaire pour alléger, par exemple, les formalités entre pays de l'espace intégré à partir de mécanismes existants, tel l'adhésion et l'application de la « Convention de la Haye » supprimant l'exigence de légalisation de documents officiels étrangers. De même, afin de rendre plus rapides et gratuites les procédures d'homologation de diplômes délivrés dans les pays de l'espace intégré, il faudrait établir au niveau régional des mécanismes de contrôle de qualité des formations et de l'exercice de ces métiers. Il en serait de même pour une législation régionale sur la défense de la famille en vue d'une réforme qui tienne compte de la réalité des nouvelles logiques parentales émergentes, particulièrement en ce qui concerne les familles qui vivent la migration. La dimension régionale de la gouvernance de la migration devrait faciliter l'exercice plein et étendu des droits politiques électoraux et, enfin, elle devrait également promouvoir une position commune en vue d'une citoyenneté universelle, plurielle et responsable dans les espaces intergouvernementaux et les forums citoyens qui élaborent des propositions sur les règles et les lois relatives à la

Vers une citoyenneté universelle

L'idée d'une citoyenneté qui se placerait à l'échelle mondiale est ancienne et on la trouve dans des réflexions théoriques vers une nouvelle citoyenneté « post-nationale », « supranationale », « transnationale », « globale » ou « universelle », peu importe le nom. Elle trouve aujourd'hui un nouvel élan dans l'avènement d'un espace public qui excède nettement le cadre d'un seul pays, puisque dans le cas des migrants ce nouvel espace est, au moins, binational. Cette tendance se développe dans le contexte plus large des nombreux et divers processus supranationaux dans tous les domaines, lesquels réduisent la puissance des États pris isolement.

Dans le nouvel espace mondial, il faut prendre en compte l'omniprésence du pouvoir de facto des organismes internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale, administrateurs de l'ordre économique et social mondial qui est à la base de la migration économique compulsive, agissant conjointement avec le pouvoir d'immenses conglomérats industriels et de réseaux financiers transnationaux privés, qui entretiennent aussi des rapports d'interdépendance, consensuelle ou conflictuelle, entre eux et avec les blocs économiques régionaux consolidés comme l'UE, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), les Traités de libre échange (TLC), qui n'incluent pas l'ouverture des marchés du travail et la libre circulation des travailleurs entre les pays signataires.

Ces tendances, aux orientations et aux résultats divers, convergent sur le fait que la nature même de la citoyenneté mondiale est mise en relief, affaiblissant la conception qui identifie la nationalité uniquement avec le territoire. Il s'agit donc en même temps de redéfinir la notion de citoyenneté nationale. Cette nouvelle construction des identités concerne tous les acteurs, nationaux et migrants, donnant au débat une dimension transnationale, au-delà des limites territoriales de l'État.

Pour contribuer à la réussite de ce projet, il faudrait, ici aussi, une **stratégie multiple et simultanée, capable d'articuler de manière systématique et cohérente les avancées déjà existantes en matière de citoyennetés élargies et régionales**. Il faut alors reproduire les procédures d'homologation des normes et des pratiques, **créer des instances institutionnelles nouvelles, représentatives et efficaces au niveau global**, surmontant progressivement les énormes difficultés politiques et les intérêts récalcitrants qui ne trouvent leur place que dans les vieilles structures du pouvoir auxquelles ils s'accrochent.

En dernière instance, cela ne sera possible que si les peuples eux-mêmes et les responsables politiques, religieux et des institutions, développent un nouvel imaginaire, en admettant que les droits et la dignité humaine ne sont l'apanage d'aucun pouvoir, autorité ou loi, et que l'actuelle conception qui identifie la citoyenneté à la nationalité n'est autre chose qu'une restriction d'humanité, encore présente dans cette transition historique que nous vivons, mais qu'elle est destinée à s'épanouir dans une nouvelle citoyenneté universelle. Il ne fait aucun doute que la citoyenneté est planétaire, du fait même que l'humanité l'est également. Il faut avancer jusqu'à la pleine et entière

Concevoir les migrations comme un facteur de développement

Institutionnaliser la migration comme mécanisme de redistribution de la richesse mondiale

Aucun pôle économique n'a pu se développer sans l'apport des travailleurs migrants. Personne n'ignore la double contribution de ces bâtisseurs invisibles et silencieux à la richesse mondiale, car en plus de leur force de travail, ils envoient, à travers leurs familles, des ressources décisives pour la stabilité économique et sociale de leurs pays d'origine, dynamisant de la sorte l'ensemble de l'économie globale. Mais en plus, les migrants émergent comme l'expression de transformations subjacentes de l'économie globale actuelle et affichent des pistes, des défis et des opportunités pour redessiner la gouvernance économique, étape indispensable pour rendre l'économie et la migration socialement durables.

Sans approfondir l'analyse des graves problèmes de durabilité environnementale du modèle de développement basé sur une productivité en croissance permanente, nous retiendrons ici essentiellement son trait le plus caractéristique et décisif pour la migration mondiale: la concentration notoire de la richesse et l'augmentation cyclique des inégalités et de l'exclusion. Il apparaît nettement que l'actuelle migration pour des raisons de travail agit comme un mécanisme de redistribution de la croissance économique mondiale, dont l'émergence et le caractère compulsif est indéniable.

Mais cette redistribution engendrée par la migration internationale est, en soi, insuffisante ; elle est en quelque sorte forcée par les circonstances, inconsciente, imperceptible, et en conflit avec l'aveuglement des réglementations et les politiques des élites dirigeantes. Il est frappant de constater l'absence de mécanismes formels et institutionnels capables de réguler ce mécanisme, devenus extrêmement urgent vu l'abyssale concentration de la richesse et l'inégalité économique mondiale.

Il faudrait ici une stratégie multiple, progressive et simultanée qui **redessine en interdépendance la gouvernance économique mondiale et de la migration, reconnaissant et institutionnalisant le caractère redistributif de l'actuelle migration mondiale.** Il est absolument nécessaire que les pays créanciers (hier colonialistes pour beaucoup d'entre eux) et les pays récepteurs de migration **assument leur coresponsabilité**. On pourrait établir par exemple des mécanismes au niveau des accords unilatéraux ou multilatéraux dans le cadre institutionnel déjà existant de l'ONU, des reconnaissances explicites et formelles, du côté des pays développés du Nord, de leur coresponsabilité dans les causes structurelles, passées et présentes de la migration compulsive, en incluant l'engagement de trouver des mécanismes de compensation redistributifs de la croissance économique mondiale, tels que les programmes d'échange de dettes pour l'investissement

dans les secteurs sociaux, ou la mise en application d'une taxe internationale uniforme de 0.1% à 0.5% aux capitaux à court terme, plus connue sous le nom de « taxe Tobin », ou l'appui à la campagne du Jubilé pour annuler la dette extérieure.

On devrait pouvoir établir, dans les accords et traités d'intégration régionale, des mécanismes compensatoires pour les économies moins développées et celles dont l'intégration suppose initialement un déséquilibre, pour ajuster les niveaux de richesse dans la région, éliminant de fait les causes de vagues migratoires, massives, compulsives et source de tant de problèmes.

En ce qui concerne les pays récepteurs des fonds envoyés par les émigrés, il faudrait promouvoir une politique créant des exemptions fiscales qui maximisent l'impact économique et social de ces fonds et renforcent l'apport qu'ils représentent pour le pays; des programmes de formation pour les émetteurs et les récepteurs sur le maniement d'instruments bancaires pour faciliter l'envoi et la réception; des mécanismes spécifiques qui favorisent une diminution du coût des envois destinés à des plans publics d'épargne, de logement, d'éducation, de production, etc. dans le pays d'origine.

Donner un cadre légal à la migration en tant que mécanisme d'ajustement du marché du travail à l'échelle transnationale

Pourtant, même si l'envoi de fonds est le trait le plus marquant, **ce qui se redistribue dans la migration mondiale actuelle est en fait l'emploi**. Les avancées scientifiques et technologiques fournissent non seulement les moyens de communication qui suscitent le désir culturel compulsif et les moyens de transport pour la migration massive actuelle, mais elles sont également à la base de sa motivation fondamentale: la recherche d'emploi. En l'an 2000, les 200 plus grosses entreprises du monde, qui génèrent 25% de l'activité économique mondiale, employaient à peine 0,75% de la main d'œuvre mondiale (PNUD). C'est dire la prédominance de la spéculation financière, plus rentable que la production, favorisée par la technologie numérique, mais aussi par la robotisation grandissante des processus productifs, qui déplacent la main d'œuvre.

Bien que l'économie et la production de biens dans le monde augmentent constamment, on constate que la quantité de travail nécessaire diminue d'environ 2%, d'année en année. La décennie des années 70 est celle où l'on a atteint le plus grand nombre d'ouvriers industriels dans le monde, près de 110 millions rien que dans les pays développés. Depuis et jusqu'à présent, leur nombre décroît de façon nette et ininterrompue. On estime à environ 33% la diminution intervenue de 1980 jusqu'à nos jours. Néanmoins, la tendance subjacente fondamentale se maintient. Le chômage s'est « construit » petit à petit avec des accélérations cycliques, raison pour laquelle quelques auteurs le considèrent « structurel », c'est-à-dire élément substantif et nécessaire pour le fonctionnement « normal » du modèle économique dominant.

Pour la grande majorité des êtres humains, les implications des processus en cours et l'ordonnancement politique et économique futurs sont encore insoupçonnables, mais elles seront sans doute décisives. Des domaines tels que les nanotechnologies ou l'antimatière,

entre autres, déjà en cours, ouvrent la possibilité d'une éventuelle production d'appareils et même d'activités agricoles ou d'extraction de matières premières, réalisées presque exclusivement par des machines. Cependant, la migration pour la recherche de travail, continuera toujours à frapper obstinément aux portes des économies en croissance, demandant une redistribution du travail « réellement existant », comme seul moyen de redistribuer la richesse de plus en plus abondante et concentrée.

Dans ce contexte, la migration internationale est un processus par lequel des millions de personnes cherchent un espace où ils auraient plus de possibilités d'accéder à une meilleure part d'un marché du travail qui se rétrécit de plus en plus. Ces espaces-là correspondent aux zones où il y a des niveaux élevés de croissance, là où il y a une importante demande de « services », c'est-à-dire, la où les « plus fortunés » peuvent acheter du « temps libre » en payant d'autres, les « moins fortunés », pour qu'il exécutent à leur place des tâches ménagères et autres diverses activités non qualifiées, etc. Un autre espace est celui des zones concentrant une importante croissance industrielle, des activités BTP : ports, autoroutes, logements...etc.

La résultante en est donc un marché du travail de portée mondiale où le capital circule dans une logique et une dynamique déterritorialisées, adaptant ou créant des institutions nationales, supranationales, exigeant des États des législations qui s'adaptent à cette libre circulation des capitaux. Mais il n'en est pas de même pour les travailleurs, encore soumis à des restrictions. Ne disposant pas d'une liberté de circulation équivalente et complémentaire, un grand nombre de travailleurs migrants, poussés par cette dynamique, est obligé de se mobiliser à l'intérieur du territoire des États-nation inaptes à s'adapter à cette exigence de réorganisation, aux yeux desquels les migrants perdent leur qualité d'êtres humains et de sujets de droits.

Pour que la gouvernance de la migration soit durable, il faut absolument que l'on reconnaisse et surtout, que l'on donne un caractère légal à la fonction d'ajustement des marchés transnationaux du travail que la migration remplit de fait. Certes, cela finira par émerger via un mouvement graduel et multiforme, avec des traités commerciaux et financiers qui devront comporter, au minimum, des clauses obligeant l'ouverture des marchés du travail et la libre circulation des travailleurs entre les pays signataires, assurant le respect des droits du travail consacrés dans les conventions pertinentes de l'OIT et de l'ONU.

Reconnaître l'égalité des droits économiques et sociaux des migrants pour garantir une intégration équitable

De nos jours, les migrants sont parfois partiellement intégrés. On les tolère car ils représentent une main d'œuvre bon marché permettant d'être « compétitif » ou économiquement rentable. Même si la seule chose dont on a besoin est leur force de travail, celle-ci est fournie par des personnes, des êtres humains dans leurs multiples dimensions, et ceux-ci doivent bénéficier de tous leurs droits. Il ne peut y avoir d'approches durables et pertinentes si ces dernières reposent sur la séparation de ces différentes dimensions.

Les réduire à leur seule dimension de travailleurs, y compris si elle leur reconnaît un

minimum de droits, pourrait être assimilé à une violation des droits de l'homme qui affaiblit le système démocratique, générant des exclusions, des risques et des ressentiments aux conséquences insoupçonnées pour la société dans son ensemble. Il est indispensable que les migrants et leurs familles puissent exercer, à conditions égales avec la population locale, tous les droits économiques et sociaux et bénéficier de l'accès équitable à la santé, l'éducation, le logement, la sécurité sociale, les loisirs, etc..

Renforcer les capacités multiculturelles et interculturelles

Dépasser le racisme et la xénophobie comme expressions idéologiques arriérées de l'âme humaine

L'ignorance, l'incompréhension et le laisser-aller des États et de larges secteurs de la population dirigent la migration vers un naufrage, pourtant évitable, de la dignité et du bienêtre humain, alors que la migration nous apporte une énorme richesse culturelle, pleine d'opportunités et d'espoirs pour toute l'humanité. Elle est en train de changer la forme de penser et de vivre la culture, de nous faire avancer vers une identité humaine plurielle.

Nous devons mettre l'accent, à tous les niveaux et dans tous les espaces sociaux, famille, État, écoles, universités, etc., de manière explicite et sans équivoques, sur le fait que toutes les formes de racisme et d'intolérance dégradent l'humanité et sapent les fondements de la société. Cela peut se faire en généralisant les campagnes publiques, massives et permanentes, de réflexion sur les réalités culturelles et les responsabilités de tout un chacun dans la préservation de notre part d'humanité.

De l'universalisme au destin partagé d'une communauté humaine diverse

Tout « universalisme » a été jusqu'à présent un intrus puisqu'il s'agit d'un processus historique selon lequel un espace et une culture spécifiques, appuyés par un pouvoir violent et symbolique, sont devenus hégémoniques et autoproclamés de manière illégitime comme modèles à suivre pour toute l'humanité.

Le seul « universalisme » légitime sera celui que l'on construira ensemble, toutes et tous, librement, de manière consciente et en harmonie. Toute communauté humaine universelle ne peut être conçue que comme un processus ouvert, long, sans aucune imposition ni mépris des identités particulières. Nous entendons grandir la conscience d'une humanité diverse, nous sentons souffler des vents de changement partageant un destin commun et divers car seul ce qui est différent peut enrichir. C'est la raison pour laquelle, en opposition avec les stratégies « d'assimilation » des cultures, nous devons assumer le paradigme de « l'unité dans la diversité », dans lequel les identités particulières, la différence de chaque structure culturelle communautaire s'enrichit au contact des

autres, sans perdre son âme, et la réciproque est aussi vraie. Il s'agit de promouvoir et de favoriser les échanges, l'enrichissement mutuel et la jouissance de l'interculturalité.

Conserver et promouvoir la diversité culturelle comme richesse de l'humanité entière

La culture étant une structure dynamique, toujours en mouvement entre tradition et création, est par définition incomplète, autrement dit, en osmose avec de nouvelles expériences dont elle incorporera des matériaux à partir desquels elle en créera d'autres. Au sens éthique, le refus discriminatoire de ce qui est différent est de l'ignorance pure. Nier l'humanité de « l'autre » c'est nier sa propre humanité, car on est toujours « l'autre » de quelqu'un.

Aussi, à chaque fois que notre identité culturelle est davantage une identité élargie, complexe ou croisée, nous sommes à la fois membres de la culture de notre religion, de notre quartier, de notre entreprise ou de notre métier, de notre équipe de foot favorite, de nos groupes d'intérêt, de notre ville ou région, de notre pays, de notre continent, etc. Le progrès des télécommunications, des échanges commerciaux, financiers, culturels et les migrations, font qu'actuellement, malgré le fait que beaucoup de problèmes persistent et parfois s'aggravent, il y a davantage d'occasions de surmonter cette méconnaissance ainsi que le défaut de compréhension des processus et des dynamiques de la diversité culturelle.

Renforcer la multiculturalité et l'interculturalité comme conditions indispensables à une gouvernance mondiale durable

La culture et l'identité sont un acte de création dont nous sommes les acteurs et les inventeurs. La diversité des deux est une richesse de l'humanité dans son ensemble. Les difficultés, les incompréhensions et les heurts du futur sont le fruit de modes de pensée et de faire qui ne sont pas suffisamment mûris, qui appauvrissent notre humanité à tous. Aucune culture et identité sont meilleures que d'autres, elles ne sont en fin de compte que des formes différentes de la même chose, de la façon selon laquelle une communauté humaine perçoit et comprend le monde.

En partant des réglementations, des politiques, des plans et des volontés déjà existantes, il est temps de s'investir sans relâche, en efforts et en ressources, tant au niveau local qu'international, dans la mise en œuvre de ces processus de prise de conscience, et les rendre permanents et quotidiens dans les écoles, les quartiers, les usines, les bureaux, etc., notamment à travers des plans et programmes publics de « médiation interculturelle » dans des zones de conflit entre migrants et population locale, faisant attention particulièrement à la formation des « médiateurs interculturels » des deux communautés.

Face à la peur de « l'autre », qui contribue objectivement à l'affaiblissement d'une solidarité sociale, on doit insister de manière urgente et intelligente sur l'opportunité offerte par les changements en cours, **d'un enrichissement culturel quotidien et vivant** jamais vu

auparavant. Nous avons l'occasion historique d'atteindre un objectif social consciemment assumé comme une tâche de construction et d'autodétermination permanentes, où le renforcement et le développement du meilleur chez l'individu et chez la collectivité permettront d'aboutir à des niveaux humains d'excellence, de succès et de satisfaction cohérents avec une vie harmonieuse, respectueuse et tolérante des autres dimensions et exigences de la modernité. Une société où la différence soit une habitude enrichissante et acceptée et non un phénomène vécu de manière traumatisante ou conflictuelle, ou comme une somme de ghettos isolés sans possibilité d'échanges.

Par ailleurs, il s'agit de comprendre que n'importe quel projet durable de communauté humaine, de gouvernance mondiale légitime et responsable ne peut être réalisé que s'il intègre des mécanismes juridiques locaux, nationaux, régionaux et internationaux sanctionnant les conduites racistes, xénophobes et discriminatoires. De même, il sera nécessaire de mettre en œuvre des mesures de sensibilisation, d'encouragement et de formation des fonctionnaires publics, des élites dirigeantes et de la population en général à ces réalités et à leurs implications.

Pour ce faire, il est indispensable d'avancer avec la ferme conviction que, si l'intolérance culturelle est, sans équivoque possible, un chemin d'appauvrissement social et humain, seuls la tolérance et le courage peuvent nous ouvrir la voie vers l'enrichissement et la satisfaction de la différence dans la diversité, qu'ils peuvent nous offrir l'occasion d'exercer une solidarité authentique et de faire en sorte que l'Autre devienne une question bienfaisante posée à soi-même accompagnée d'une recherche de réponse porteuse de vitalité et de force transformatrice.

Autres propositions

Reconstruire la libre-circulation des personnes

• Renforcer la protection internationale des migrants et questionner la politique répressive à l'égard des flux migratoires aux frontières de l'Europe

Donner toute sa force au Droit international

- Donner toute son amplitude aux instruments internationaux de protection
- Instaurer un Droit stable et les garanties de procédures pour combattre l'arbitraire et la précarité
- Refonder le système de visas et améliorer les mécanismes d'attribution
- Instaurer des procédures plus protectrices

Rapprocher le droit des étrangers du Droit commun pour sortir du régime d'exception

- Des conditions d'accès aux procédures qui respectent l'égalité et la dignité
- Faciliter à tous l'accès à un statut stable pour les migrants
- Lutter contre les discriminations au travail

Permettre que chacun soit protagoniste de sa propre vie et citoyen du pays dans lequel il réside

- Ici et là renforcer les sociétés civiles et le co-développement
- Les conditions de réception doivent favoriser l'insertion, permettre un développement juste des procédures et être équitables
- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale
- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers
- Renforcer l'accès à la formation
- Réussir le vivre ensemble
- Prendre en compte les spécificités des populations étrangères dans le dispositif d'accompagnement social

Rompre avec la logique d'enfermement et de retour forcé des étrangers

- Lutter contre les discriminations
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes affectées par le retour forcé
- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir

Références

- 75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie, CIMADE.
- Notre Patrie doit être l'Univers, Cahier de propositions, Ricardo Jimenez, Forum pour une nouvelle Gouvernance mondiale.
- Pour le respect des droits de toutes et tous les travailleurs migrants, Melik Özden, CETIM.